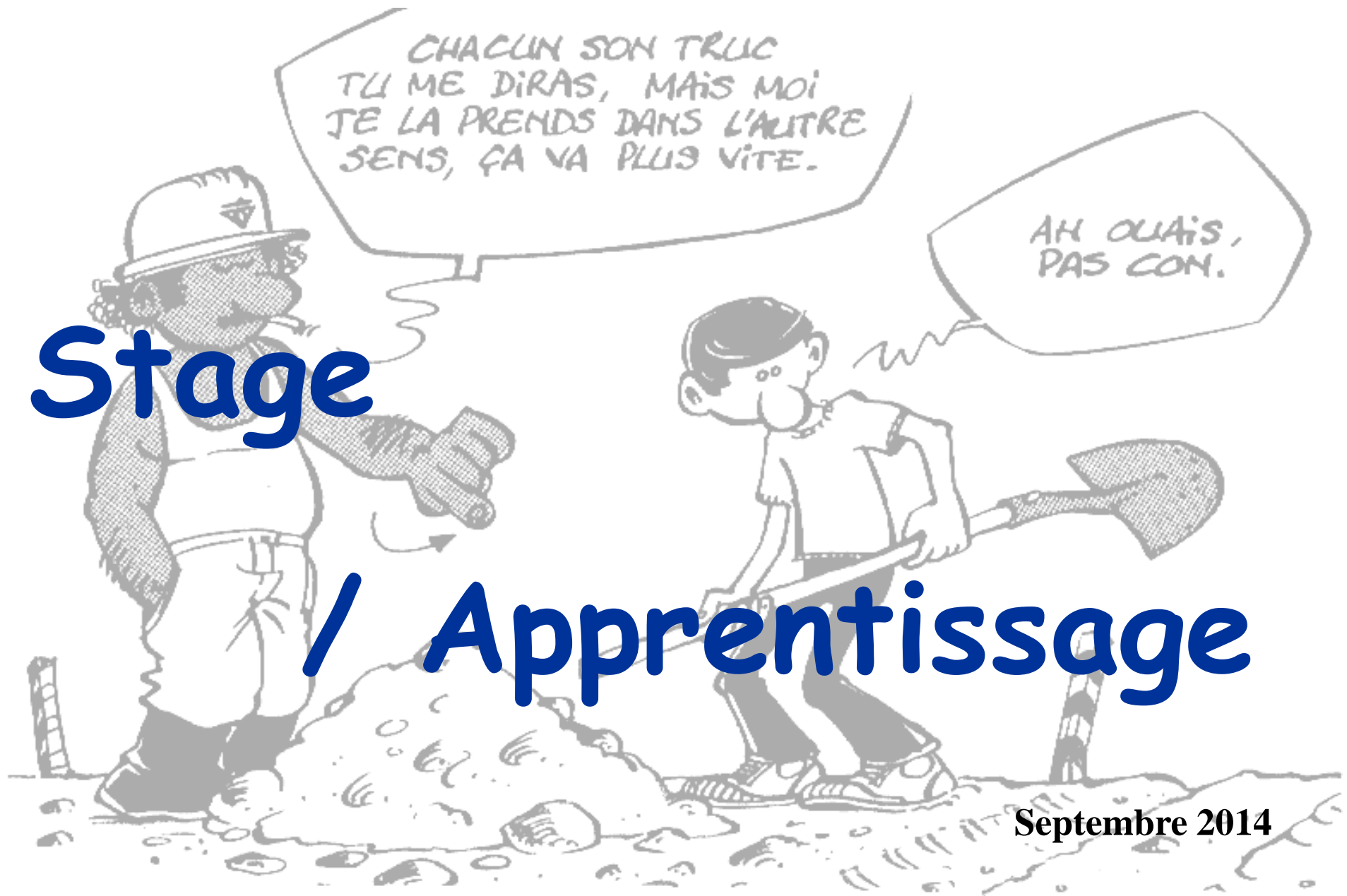


Santé et Sécurité au Travail



Stage

/ Apprentissage

Septembre 2014

SOMMAIRE

- PARTIE I - Les Accidents du Travail (AT)
 - Où ? quand ? pourquoi ?
 - Risques principaux et moyens de prévention
 - Circulation dans et hors entreprise
 - Chutes et glissades
 - Outils, matériels et atelier
 - Le port de charge

- PARTIE II - Les Maladies Professionnelles (MP)
 - Quand ? quoi ?
 - Exemples de maladies professionnelles et moyens de prévention
 - le bruit
 - les produits chimiques

- PARTIE III - Pour aller plus loin : observation et analyse d'une situation de travail

- PARTIE IV - La sécurité de manière plus globale
 - Les acteurs de la prévention
 - Le statut du stagiaire/apprentis
 - ce qu'on doit me dire quand j'arrive en stage
 - la protection des jeunes travailleurs : travaux interdits et droit de retrait

QUELQUES QUESTIONS :

1- Qu'est-ce qu'un accident de travail (AT) ?

2- Citer deux maladies professionnelles (MP) ?

3- Classer de 1 à 4, ce qui cause un accident du travail :

..... ..Choc avec un objet,..... mouvement avec l'animal,
..... faux mouvement/ mouvement avec effort, chute de hauteur/ chute de plein pied

4- Citez 2 exemples de situations de travail pouvant entraîner un accident de circulation (dans et hors entreprise) ?

5- Est-ce que je peux me faire mal en descendant du tracteur ? OUI NON

6- Quels sont les risques principaux lors du travail avec du matériel agricole ou forestier ?

7- Le port d'équipement de protection individuel est-il obligatoire dans l'atelier ? OUI NON

8- Quel est le niveau sonore à partir duquel les cellules de mon oreilles peuvent s'abîmer ?

70 décibels 80 décibels 90 décibels 100 décibels

9- Quelle est la première voie d'entrée dans l'organisme pour les produits dangereux, au niveau agricole ?

Les yeux le nez la peau la bouche

10- Est-ce que je suis acteur de la sécurité dans l'entreprise ? OUI NON

11- Dois-je faire tout ce que mon responsable me demande ? OUI NON

12- Qui dois-je appeler en cas de problème voire d'accident ?

La police l'établissement Les pompiers les parents

QUELQUES DEFINITIONS

ACCIDENT DU TRAVAIL (AT)

Événement soudain et brutal qui occasionne un **dommage corporel** survenu **dans le cadre du travail**

INCIDENT

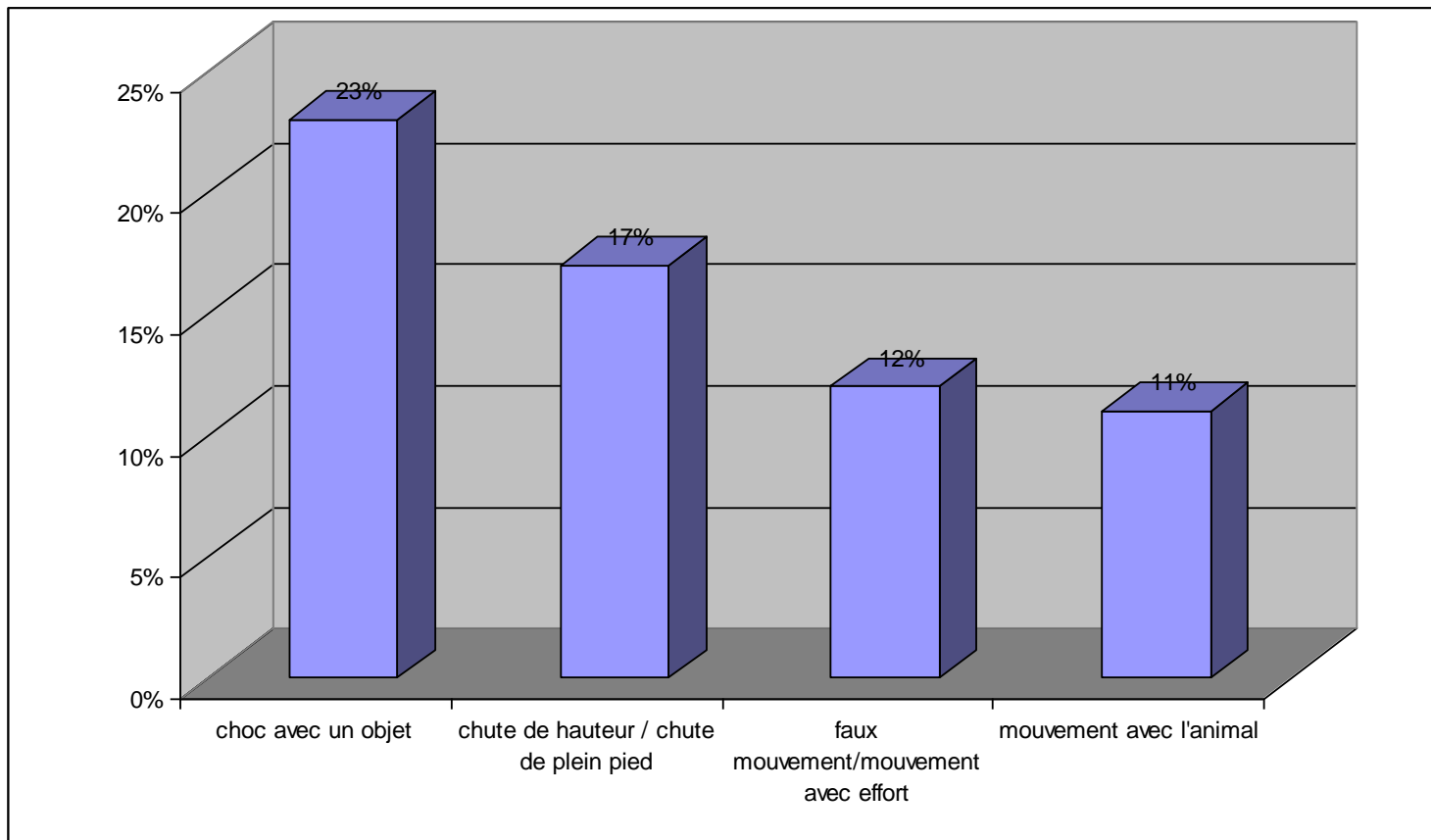
Événement malencontreux causant éventuellement des dégâts matériels suite à la mise en place d'un processus identique à l'accident du travail, mais **sans conséquence corporelle**

ACCIDENTS DU TRAVAIL

- 19 % des AT = jeunes de moins de 25 ans
 - ↳ 32 % des AT = travailleurs < 1 an d'ancienneté dans l'entreprise
 - ↳ 11,5% ceux qui ont moins d'un mois
- 1/3 des décès = nouveaux embauchés
- Les filières les plus touchées : travaux forestiers, jardins-espaces verts, culture-élevage

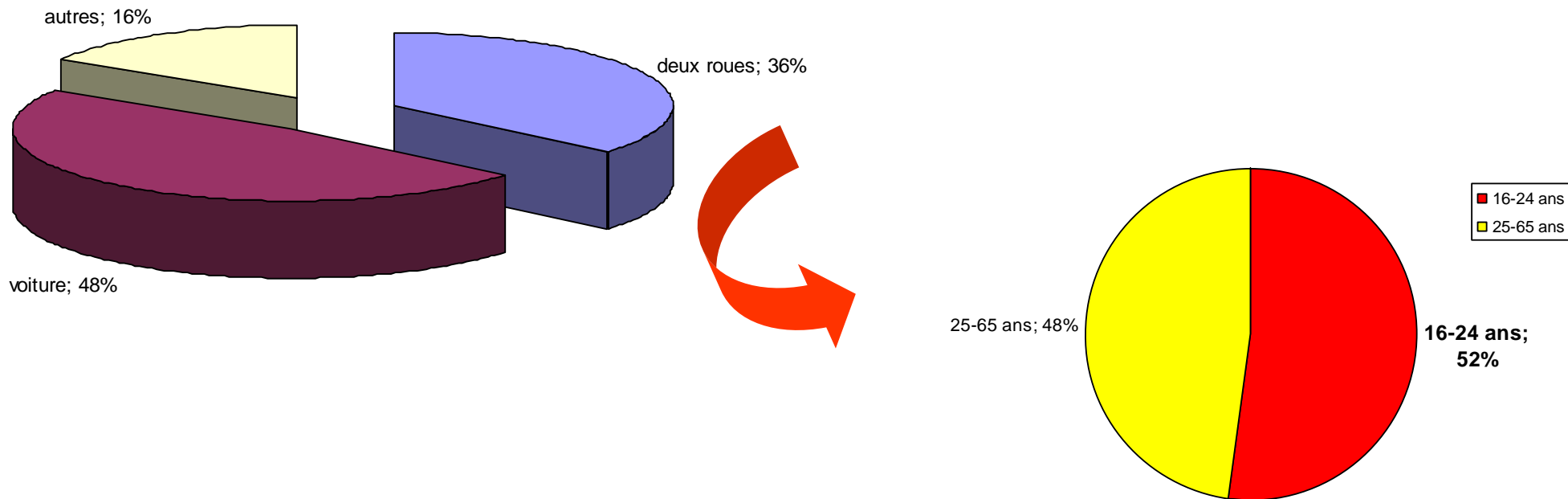
ACCIDENTS DU TRAVAIL

- Éléments matériels en cause dans les accidents : éléments de bâtiment, équidés, éléments végétaux
- Mouvement accidentel causant l'accident



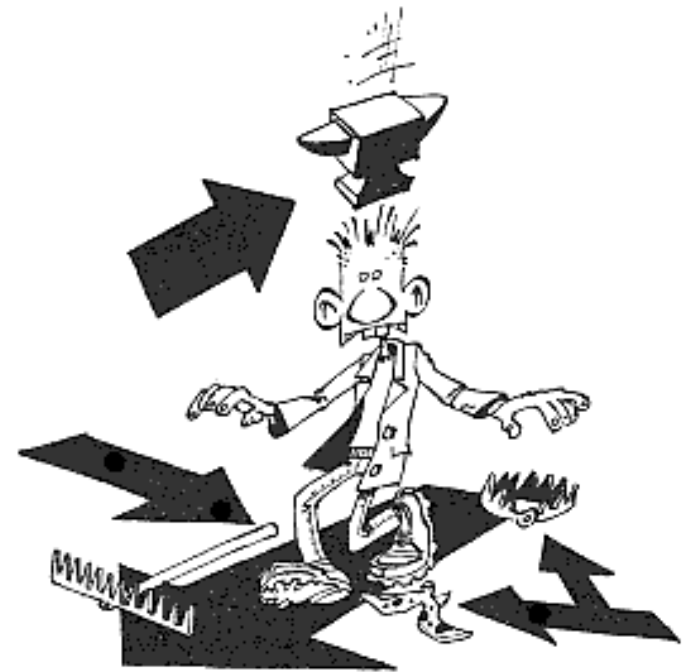
ACCIDENT DE TRAJET

- Très fréquents chez les jeunes actifs et les apprentis



- Durée moyenne d'arrêt = 65 jours
- Secteurs les plus touchés : jardins-espaces verts et cultures élevage

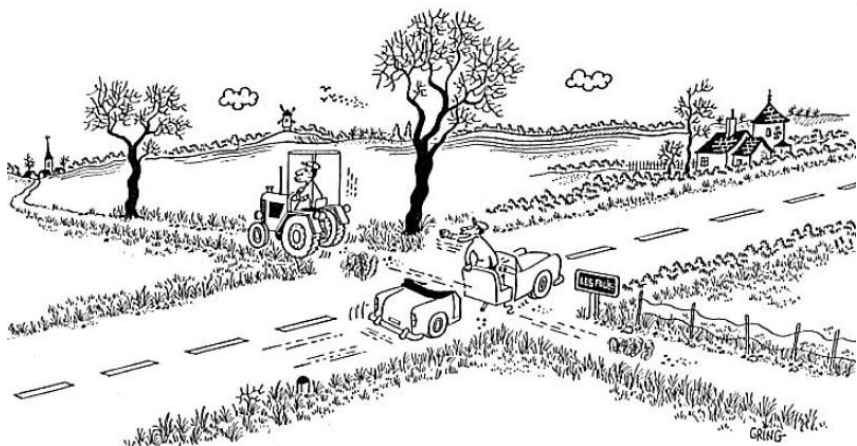
A VOTRE AVIS, POURQUOI
CES CHIFFRES ?



ACCIDENTS DU TRAVAIL

CIRCULATION DANS et HORS ENTREPRISE

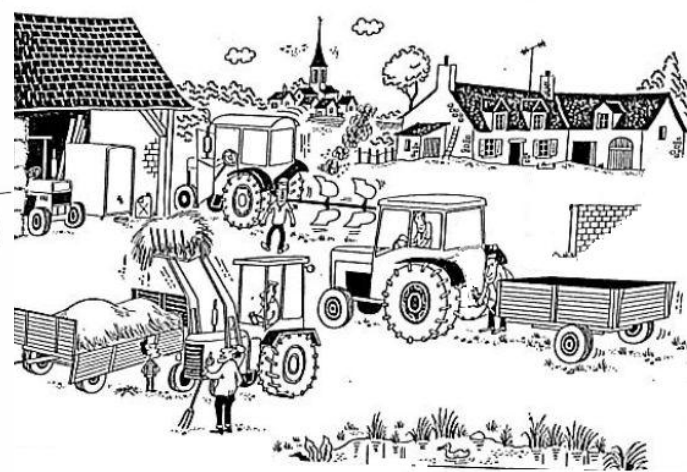
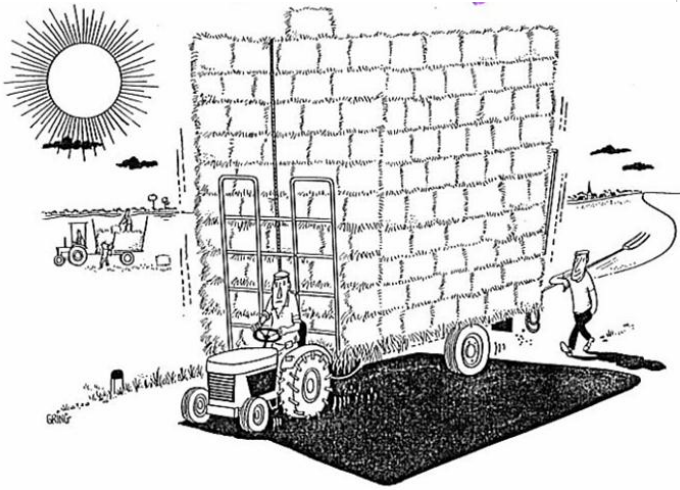
Accident de circulation : sur la route



Collision avec
des tiers,
renversement...



Accidents de circulation : dans l'entreprise



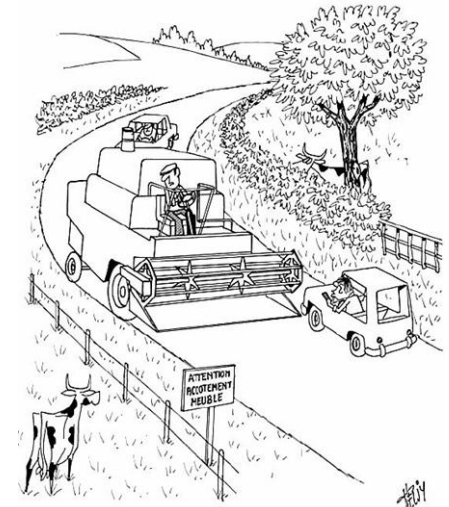
Flandre : accident mortel dans la cour d'une ferme à W.

Vers 14h30, un chauffeur routier qui conduisait un camion de betteraves a percuté une femme, à l'entrée de la cour d'une ferme, à W. Malgré les efforts des secours, la victime est morte des suites de ses blessures.

Absence de visibilité, choc avec des personnes, chute d'objet...

Conseils pratiques face à la circulation dans et hors entreprise...

- ↪ Ne pas téléphoner en conduisant ou en marchant
- ↪ Dire quand on ne « sent » pas la situation (gabarit, devers, chargement...)
- ↪ Respecter le plan de circulation, les voies de circulation
- ↪ Respecter le code de la route
- ↪ Repérer où sont les autres personnes de l'entreprise (co-activité)
- ↪ Piéton attention : le conducteur d'engin ne vous a peut-être pas vu !



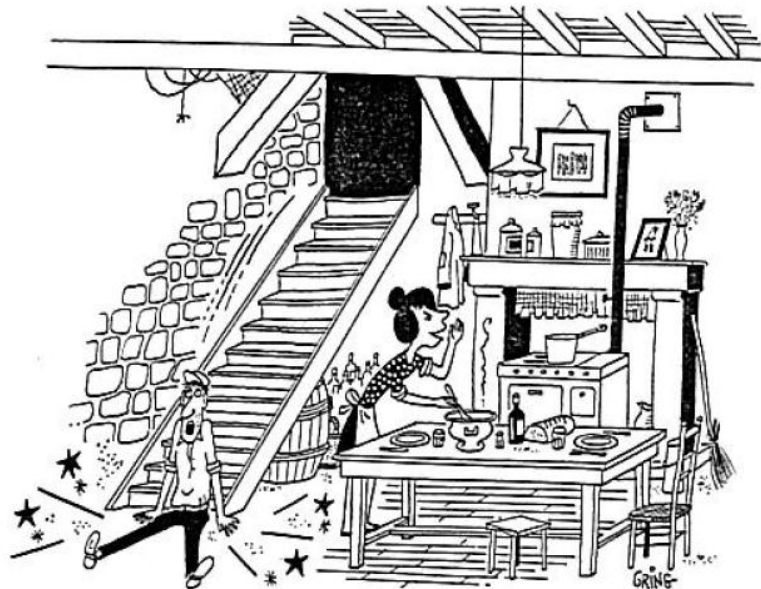
ACCIDENTS DU TRAVAIL

CHUTES et GLISSADES

Accidents de CHUTES et GLISSADES



Chute de hauteur



Chute de plein pied, glissades

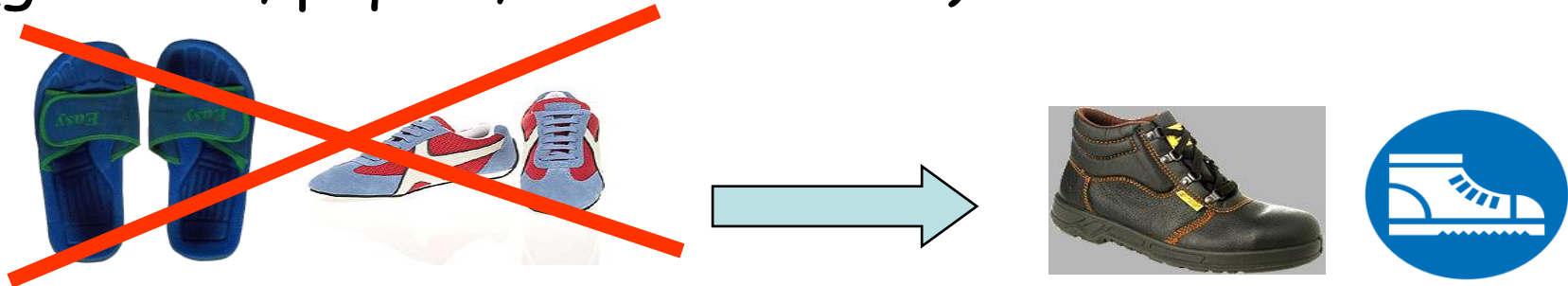
Les accidents : chutes et glissades

CONSEQUENCE

- Entorse du genou : 1 à 3 mois d'immobilisation
- Entorse de la cheville : 15 jours à 1 mois d'immobilisation + x séances de rééducation
- Fracture jambes /bras : jusqu'à 3 mois d'immobilisation avec séquelles possibles + x séances de rééducation
- Fracture vertèbres : 2 mois d'immobilisation
- Fractures des côtes : 3 semaines d'immobilisation forcée

Conseils pratiques face aux chutes et glissades

- Utiliser des chaussures appropriées à votre travail (glissade, piqûre, écrasement...)



- Ne jamais sauter pour descendre du tracteur : utiliser le marchepied (decrotté tout comme les chaussures)

- Utiliser les voies d'accès (même s'il faut faire quelques pas de plus)

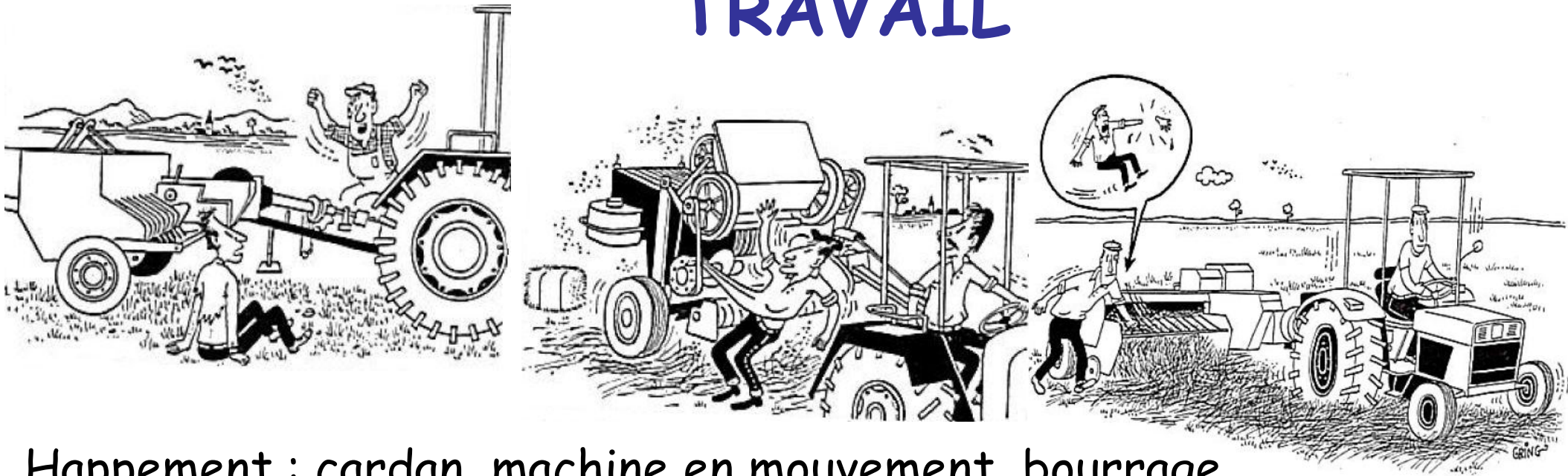
- Utiliser du matériel en bon état



ACCIDENTS DU TRAVAIL

OUTILS ET MATERIEL
ATELIER

Accidents dus aux EQUIPEMENTS DE TRAVAIL



Happement : cardan, machine en mouvement, bourrage



Renversement, coincement, projection

Accidents dus aux EQUIPEMENTS TRAVAIL (forêt)



Coincement, coupure,
renversement, écrasement...



Accidents dus aux EQUIPEMENTS DE TRAVAIL (JEV)



Coincement, coupure, renversement, écrasement...

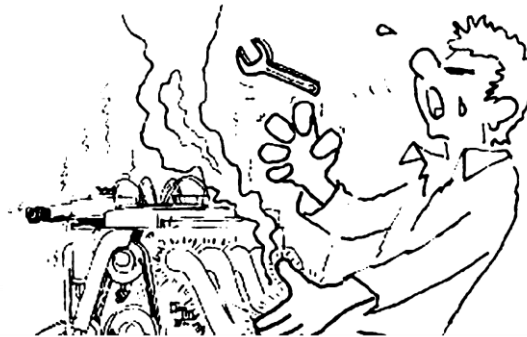
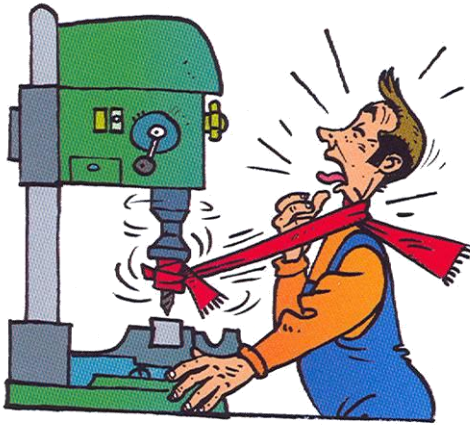


Quelques conseils pratiques face aux machines...

- ↪ Être formé pour utiliser une machine
- ↪ Ne pas porter de vêtements amples
- ↪ Arrêter les machines avant toute intervention
- ↪ S'organiser lorsque les manœuvres nécessitent la présence de plusieurs personnes
- ↪ Arceau et ceinture de sécurité obligatoires sur les tracteurs
- ↪ Dire si un élément du matériel est cassé

EQUIPEMENTS DE TRAVAIL :

atelier



Happement, limaille dans l'œil, brûlure, projection, écrasement (main, pieds...), chutes...

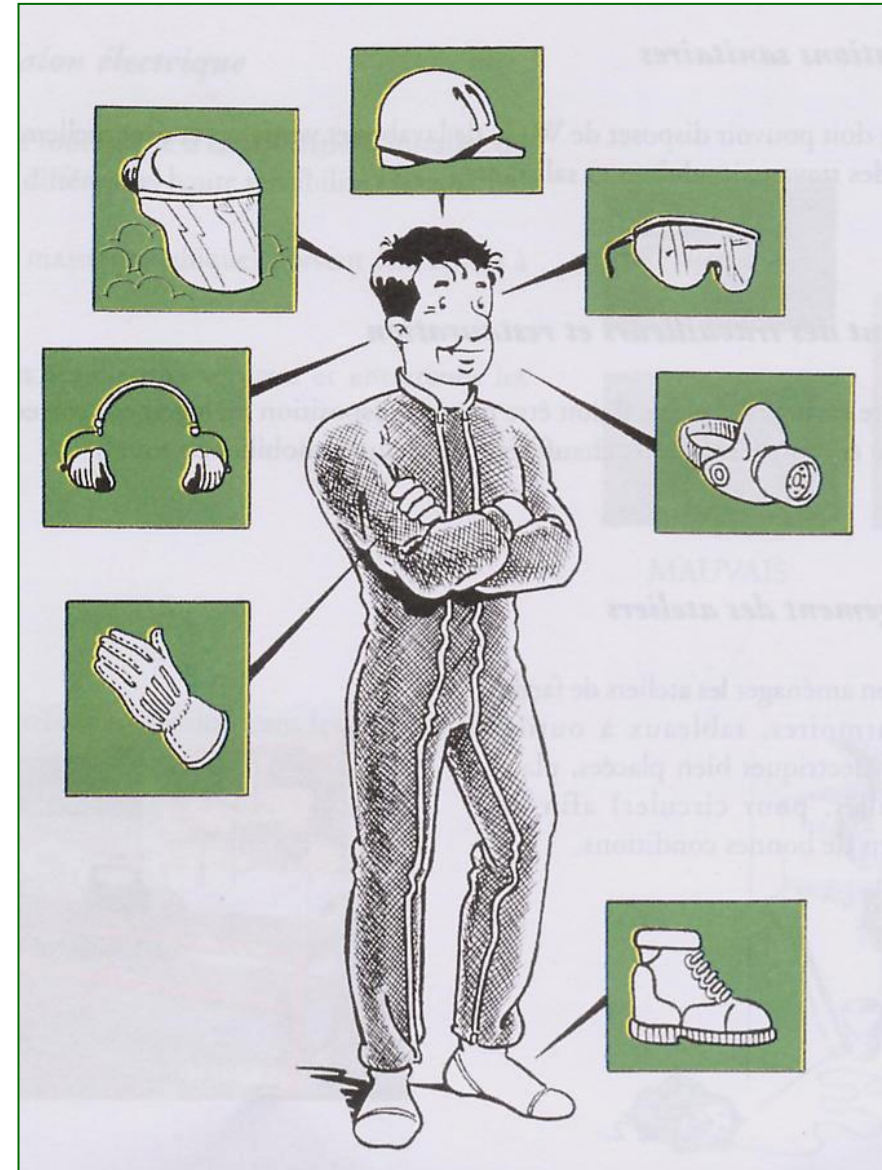


Rangement des outils, visibilité sur le plan de travail, organisation des zones de travail...

PREVENTION ELEMENTAIRE...

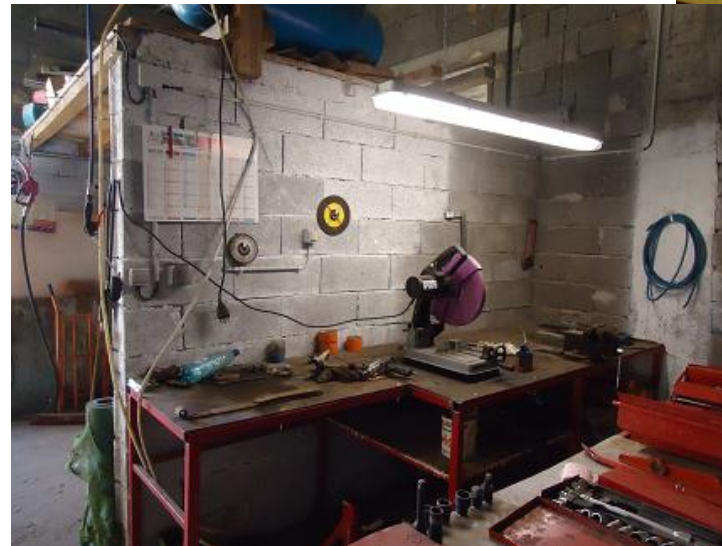
Équipements de Protection Individuels (EPI)

- sont mis à disposition de l'apprenti/stagiaire par le maître de stage
- une protection individuelle adaptée par tâche et pour chaque partie du corps
- port obligatoire



Quelques conseils pratiques dans l'atelier...

- ↪ Porter les équipements de protection **ADAPTES** aux travaux à effectuer
- ↪ Travailler dans un endroit rangé, avec une bonne visibilité



ACCIDENTS DU TRAVAIL

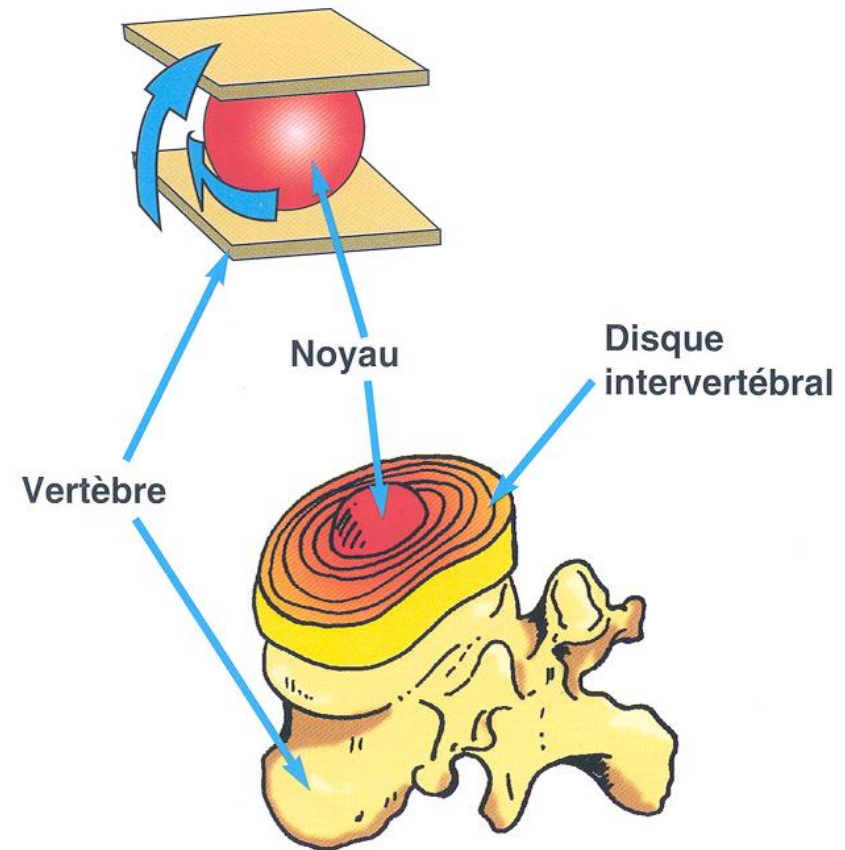
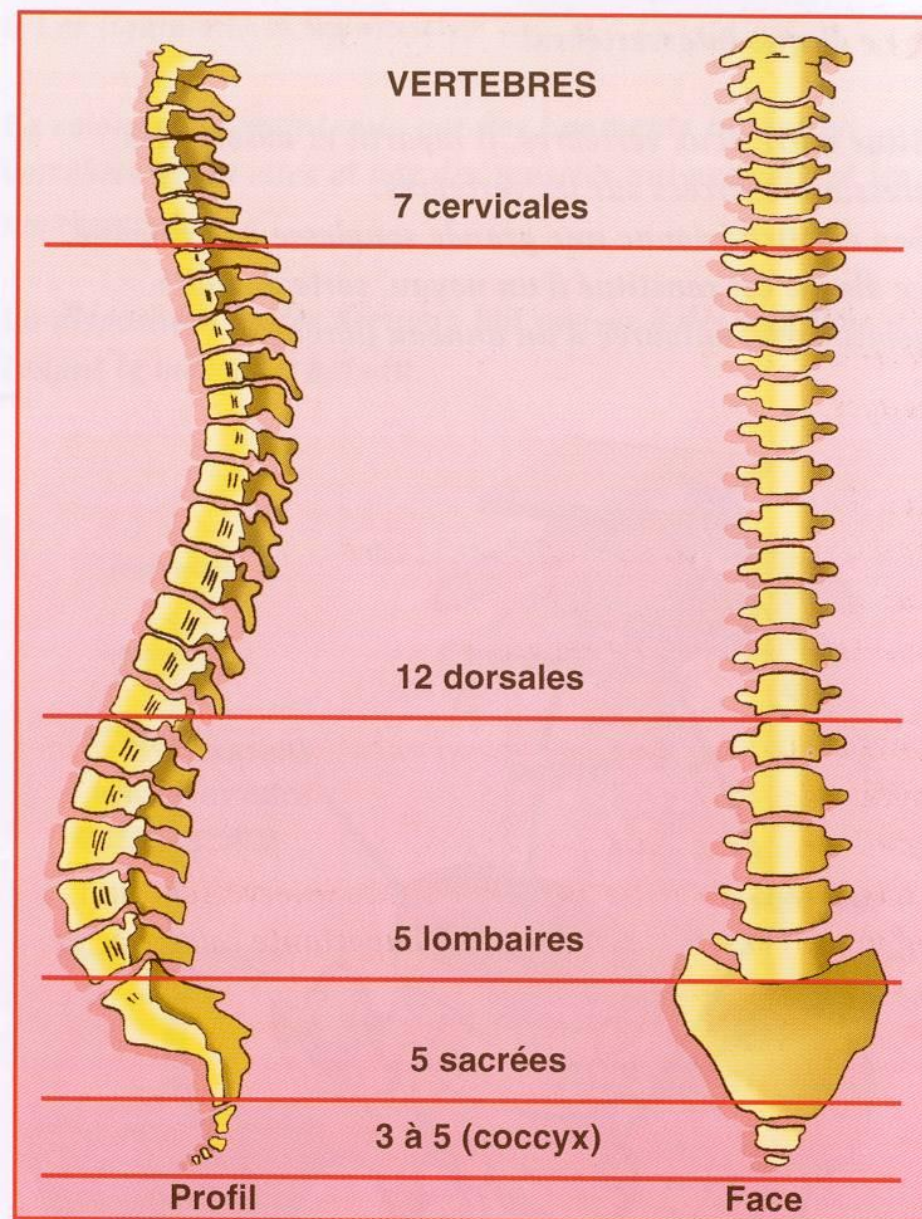
LE PORT DE CHARGE

Accidents liés au port de charge



La mécanique vertébrale

La colonne vertébrale : pièce maîtresse du corps humain

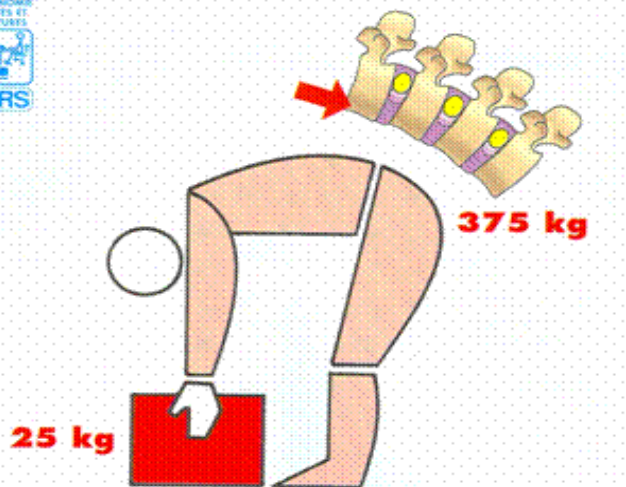
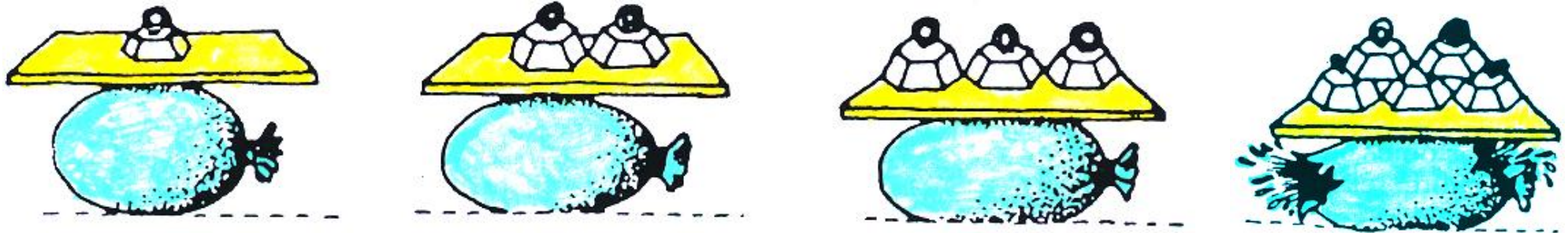


Entre deux vertèbres : le noyau intervertébral

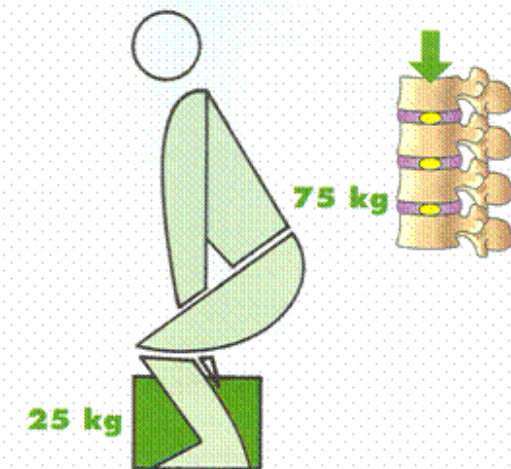
ROLE : amortisseur et rotule

Le noyau intervertébral

CARACTERISTIQUE : déformable mais incompressible
si le poids est trop lourd \Rightarrow éclatement



Se courber en « **faisant le dos rond** » équivaut à une pression sur les vertèbres de **375 kg**.



Pour une **charge** de poids **identique**, plier les genoux en gardant le dos droit, diminue la pression exercée sur les vertèbres à **75 kg**

Quelques conseils pratiques face au port de charge

- ↪ Utiliser un appareil de manutention ou se faire aider
- ↪ Trouver son équilibre, plier les genoux et garder le « dos droit », tout en se rapprochant au maximum de la charge
- ↪ Utiliser tout le poids du corps et pas seulement la force des bras et du dos



MALADIE PROFESSIONNELLE

QUELQUES DEFINITIONS

MALADIE PROFESSIONNELLE (MP)

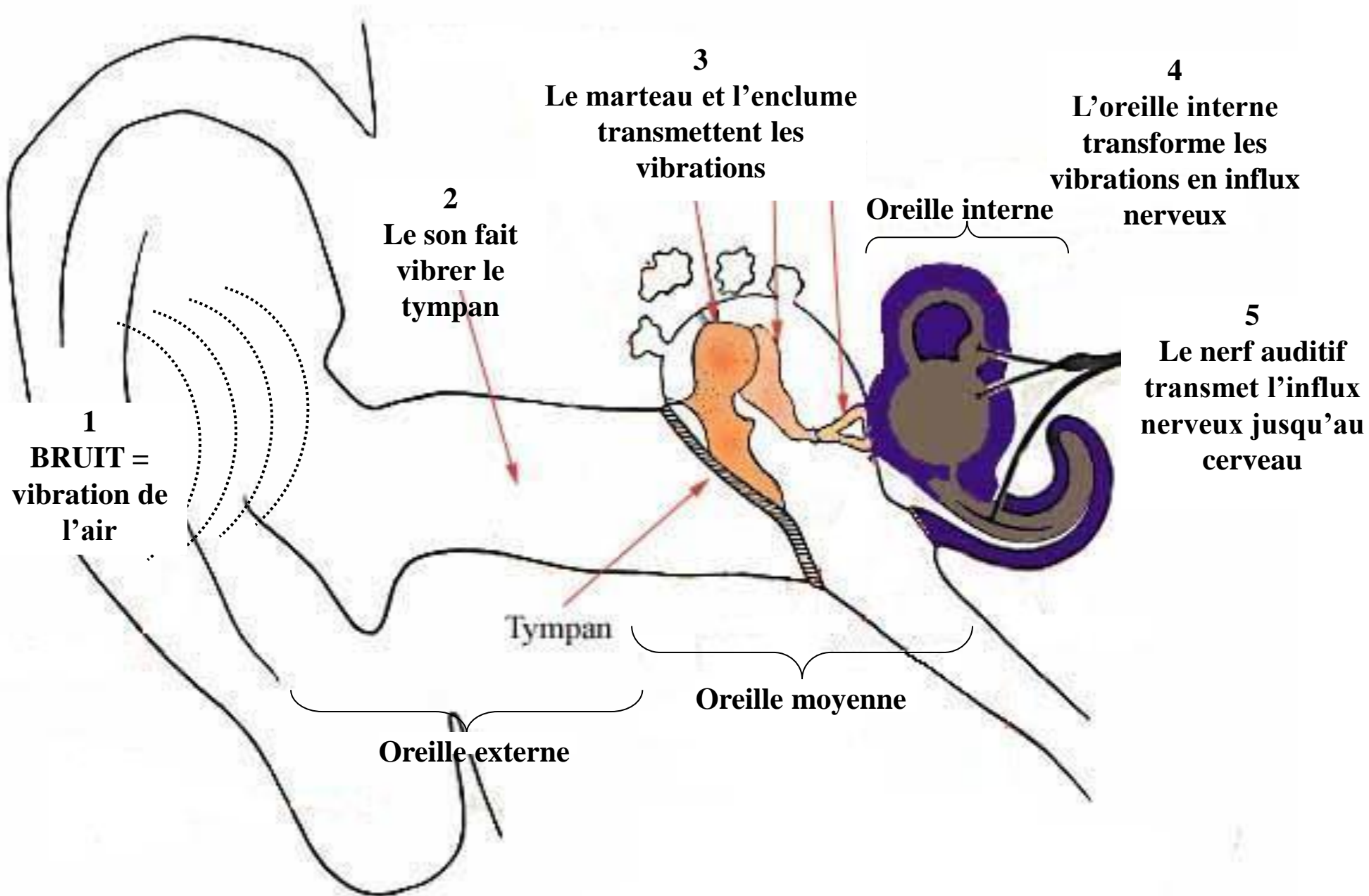
Conséquence directe de l'exposition d'un travailleur, à un **risque** physique, chimique ou biologique, ou résultant des **conditions** dans lesquelles **il exerce son activité professionnelle**

- Ces pathologies apparaissent le plus souvent après une exposition longue et répétée
- 2% des MP déclarées concernent les moins de 25 ans
- Les MP les plus courantes sont
 - les Troubles Musculo Squelettiques (TMS) : inflammation des tendons suite à des gestes répétitifs ou sollicitant pour l'organisme (tendinites)
 - des allergies

MALADIE PROFESSIONNELLE

LE BRUIT

FONCTIONNEMENT DE L'OREILLE



CARACTERISTIQUES DU BRUIT : INTENSITE

- = volume sonore
- niveau de pression exercée sur notre oreille
- Décibel ou dB (A)
- Danger si la dose est trop importante
- Seuil de danger : 80 dB

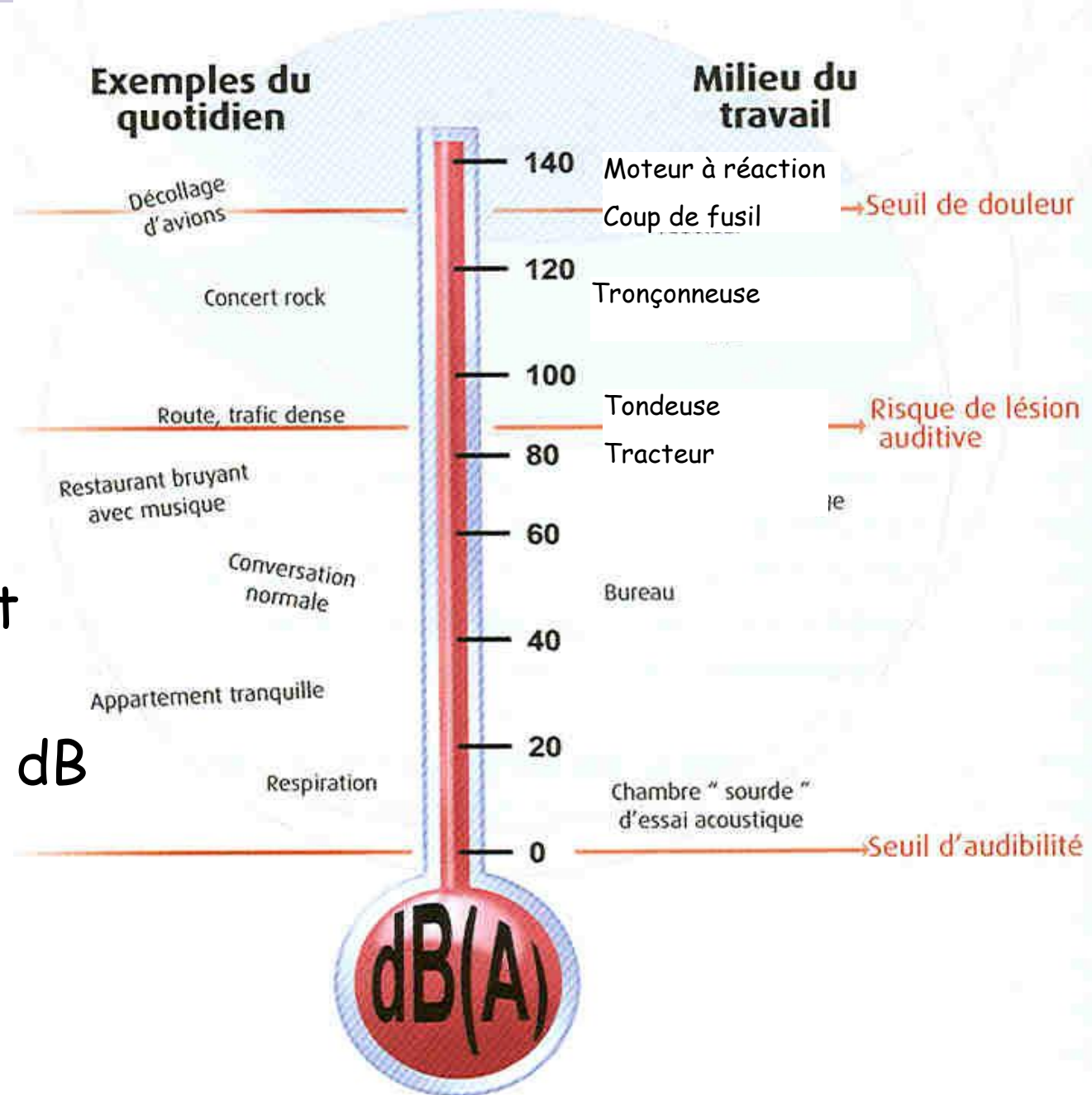


Figure 6. Niveau sonore : exemples de niveaux de pression.

CARACTERISTIQUE DU BRUIT : FREQUENCE

- F = nombre de vibrations par seconde
- Correspond aux graves ou aux aigus
- Sensibilité différentes aux différentes fréquences

INFRASONS	< 20 Hz
Sons GRAVES	20 - 200 Hz
Sons MEDIUM	200 - 2000 Hz
Sons AIGUS	2000 - 20 000 Hz
ULTRASON	> 20 000 Hz

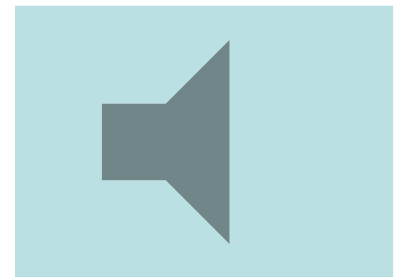
SONS
AUDIBLES
PAR
L'HOMME

LE BRUIT

Lorsqu 'il y a beaucoup de bruit :

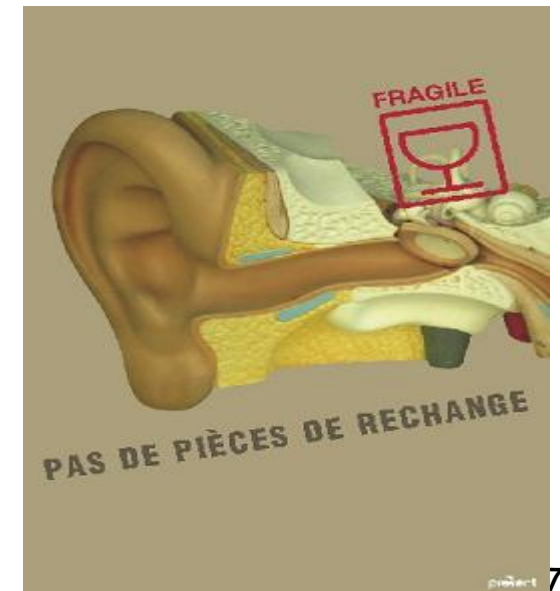
- + de fatigue
- + de stress

↪ Risque de devenir sourd dans 15 ou 20 ans



Quelques conseils pratiques face au bruit...

- S'éloigner ou éloigner la source sonore (fermer les portes)
- Se **protéger** individuellement avec des casques anti-bruit ou des bouchons
- Veiller à l'**entretien** des machines (carter en bon état...)



MALADIE PROFESSIONNELLE

LES PRODUITS CHIMIQUES

LES PRODUITS CHIMIQUES

- ✓ lessive,
- ✓ carburants,
- ✓ peintures, white spirit
- ✓ dégraissants,
- ✓ solvants,
- ✓ produits phytosanitaires,
- ✓ produits ménagers...



LES RISQUES LIÉS A LA MANIPULATION



Incendie / explosion



Brûlures / Irritations



Intoxication

- émanation de vapeurs
- ingestion



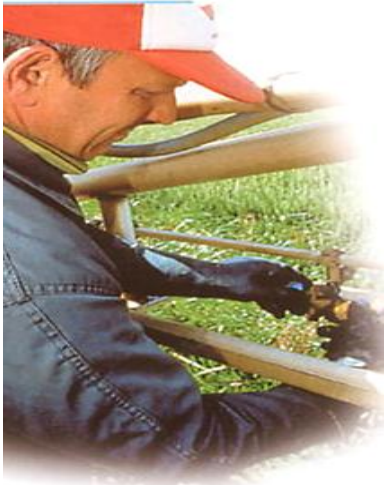
Projections



LE RISQUE POUR L'UTILISATEUR

Deux risques de contamination

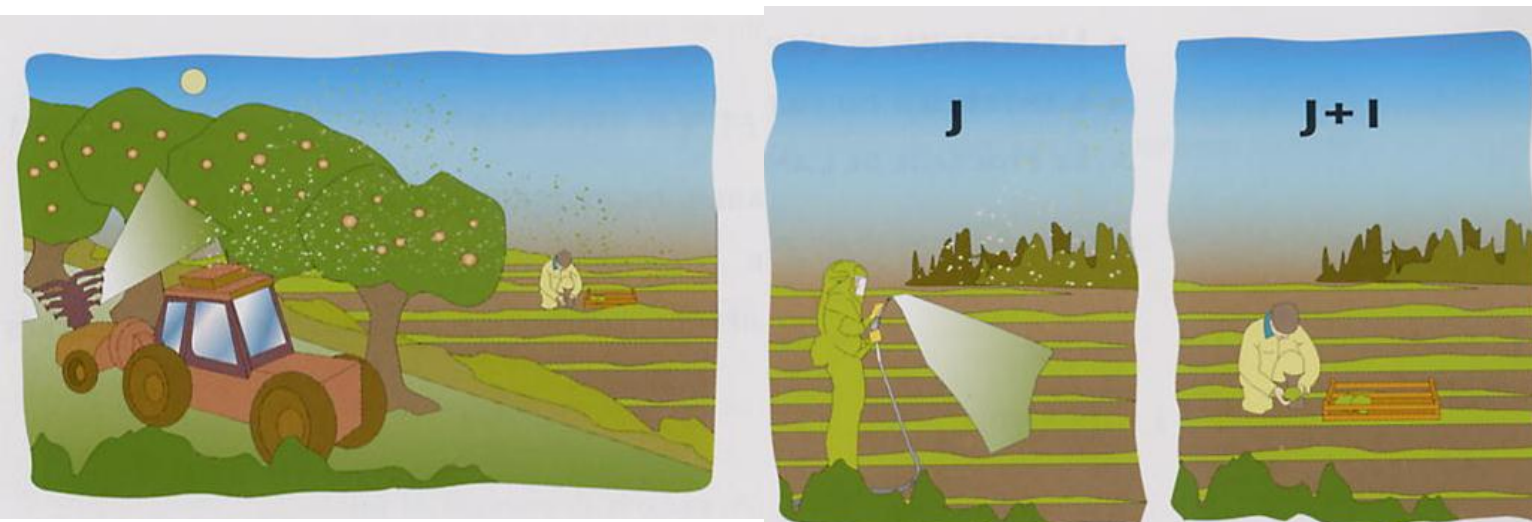
⇒ Contamination directe



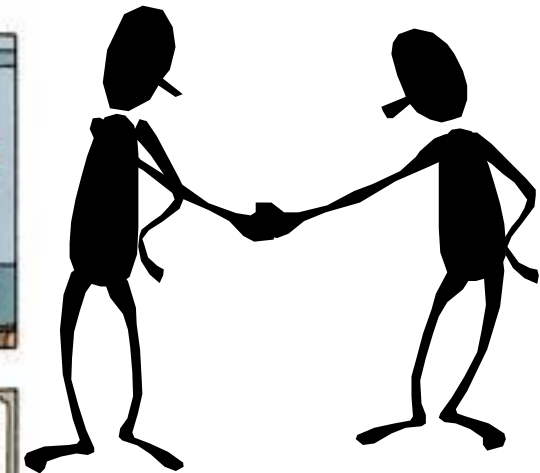
- lors de la manipulation des bidons,
- lors de l'utilisation du produit (remplissage d'un contenant, préparation/application ou utilisation du produit,
- nettoyage et vidange du matériel,
- tout dysfonctionnement du matériel (buses bouchées, rupture de tuyaux...)

⇒ Contamination indirecte

- proximité avec le produit, vent, passage trop hâtif dans une zone traitée
- contact avec des personnes ou matériels souillés (habits, outils...)



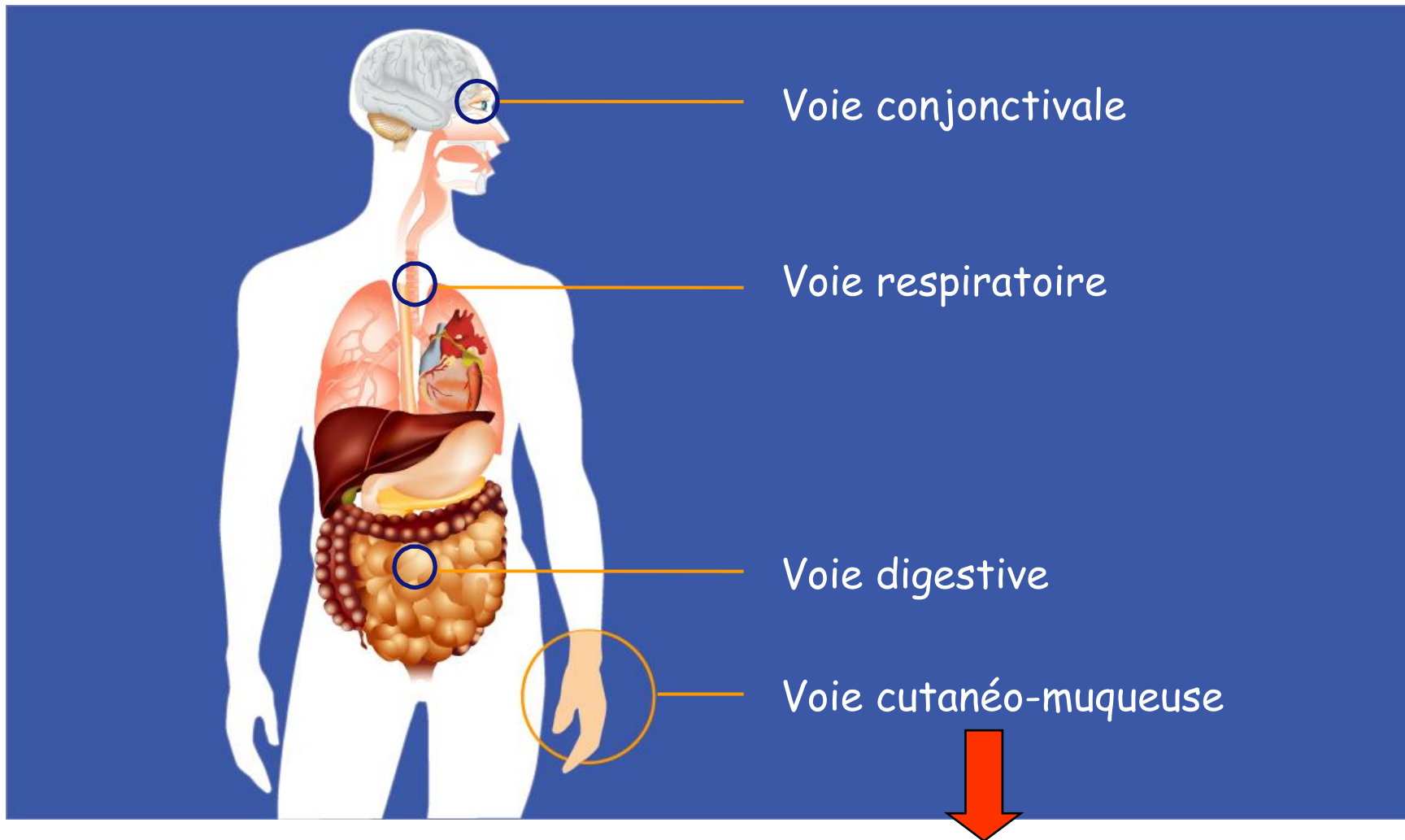
CONTAMINATION INDIRECTE



LE RISQUE POUR L'UTILISATEUR

Voies de pénétration des produits dans le corps humain

Quatre voies principales indépendantes ou cumulées



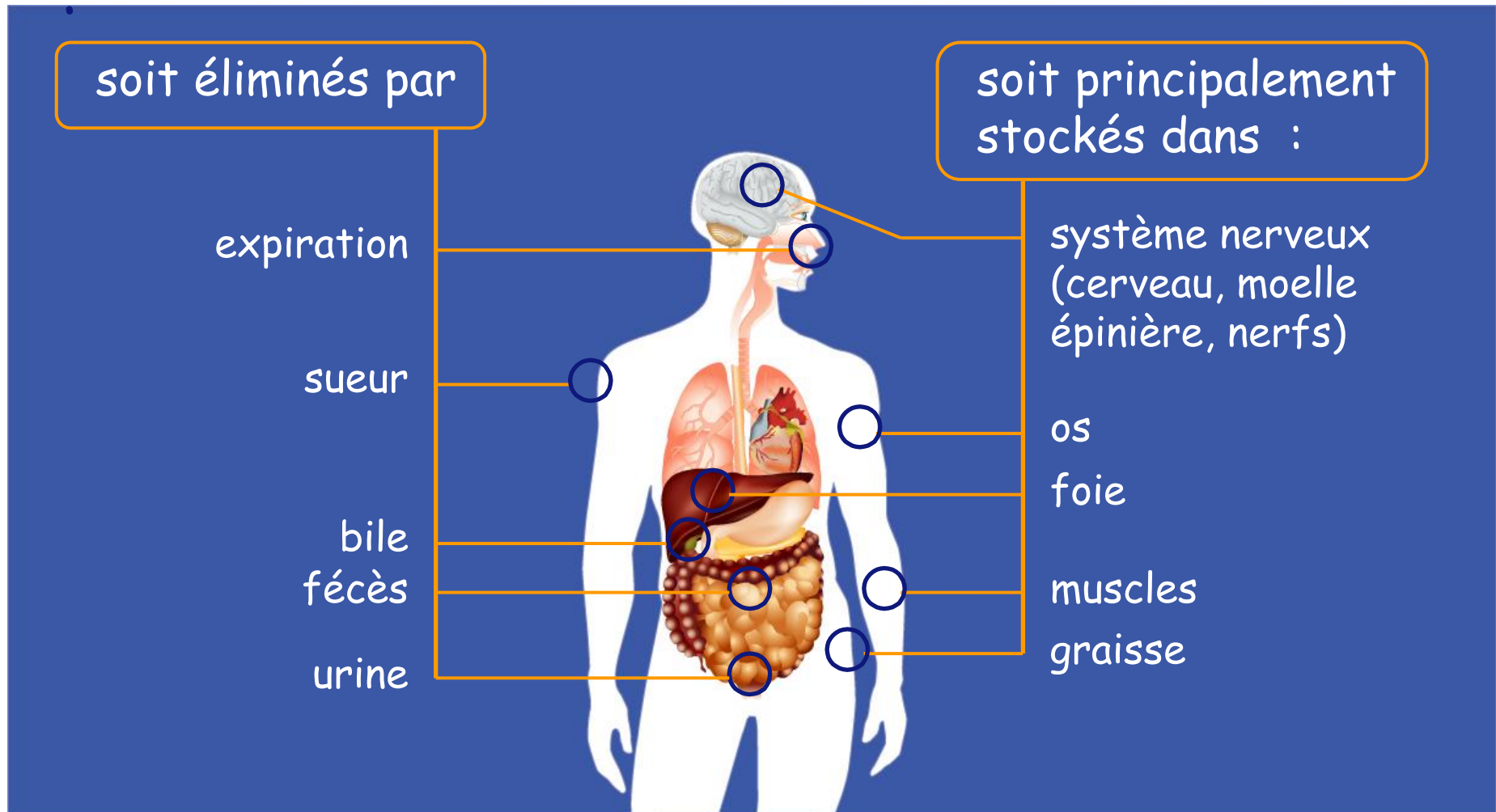
La PEAU est la 1ère VOIE DE CONTAMINATION

LE RISQUE POUR L'UTILISATEUR

Devenir des produits dans le corps humain

Ces toxiques sont transformés par le foie et les reins, puis

:



Quelques conseils pratiques face aux produits phytosanitaires...

- Se laver systématiquement après chaque contact avec un produit (à commencer par les mains !)
- Se protéger avec des équipements de protection individuel adaptés si le produit est dangereux (voir l'étiquette)
- Ne pas boire, manger, fumer ou téléphoner pendant l'utilisation du produit
- Attention aux contaminations indirectes
- Prenez soin de votre peau (soleil)



POUR ALLER PLUS LOIN

ANALYSER
SA SITUATION DE TRAVAIL

L'accident du travail...

⇒ *L'accident est-il une fatalité ?*

- « C'est pas de chance ! »
- « C' est idiot... »
- « Ça devait lui arriver, de toute façon... »
- « C'était écrit dans son horoscope. »
- « C' est de sa faute : il est maladroit ! »
- « Il aurait dû faire attention ! »

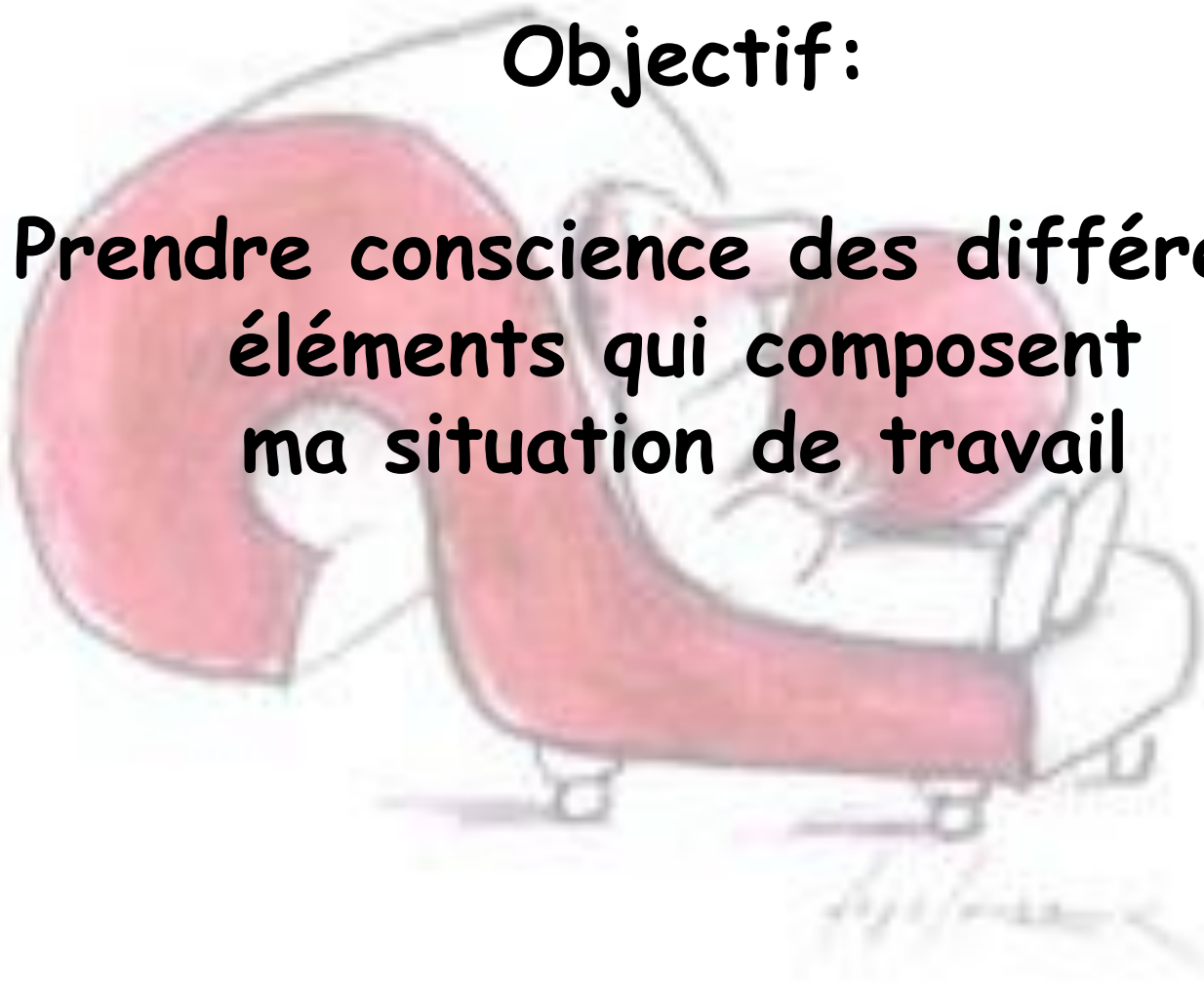
NON ! Tout accident peut être évité :

- On parle de pluricausalité de l'accident :
une situation de travail = plusieurs éléments
- L'accident est une accumulation de faits sans liens apparents les uns avec les autres : c'est la « goutte d'eau » qui fait déborder le vase »

Analyser ma situation de travail

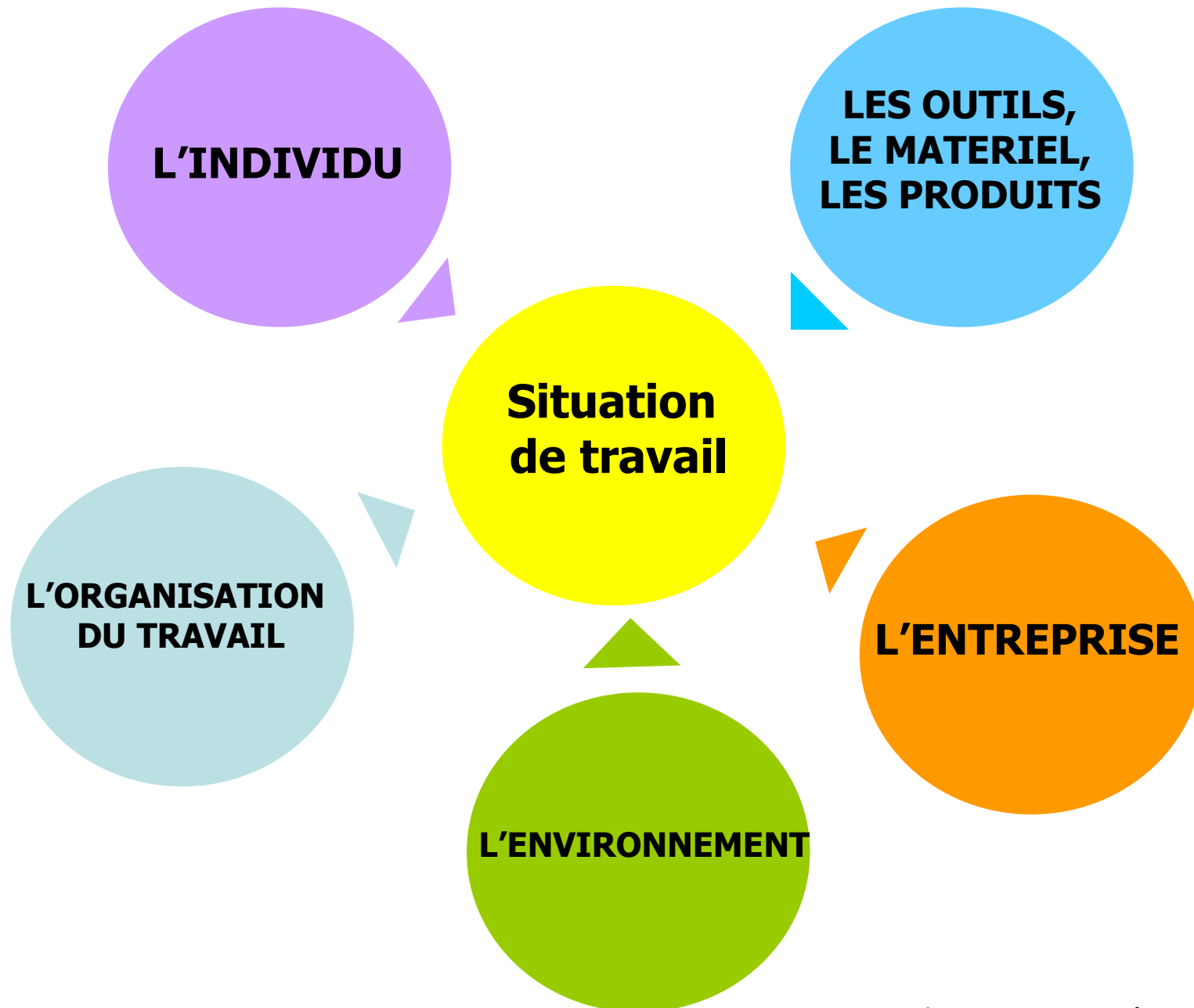
Objectif:

Prendre conscience des différents éléments qui composent ma situation de travail





ELEMENTS COMPOSANT UNE UNE SITUATION DE TRAVAIL



METHODE DES 5M

Une situation de travail : un puzzle de 5 pièces⁽¹⁾

Est-ce que l'origine du risque est un facteur...



...lié au Milieu :
dans quel
environnement ?

...lié aux Matières :
pour quoi faire ?

**...lié à la Main
d'œuvre :**
qui réalise la tâche ?

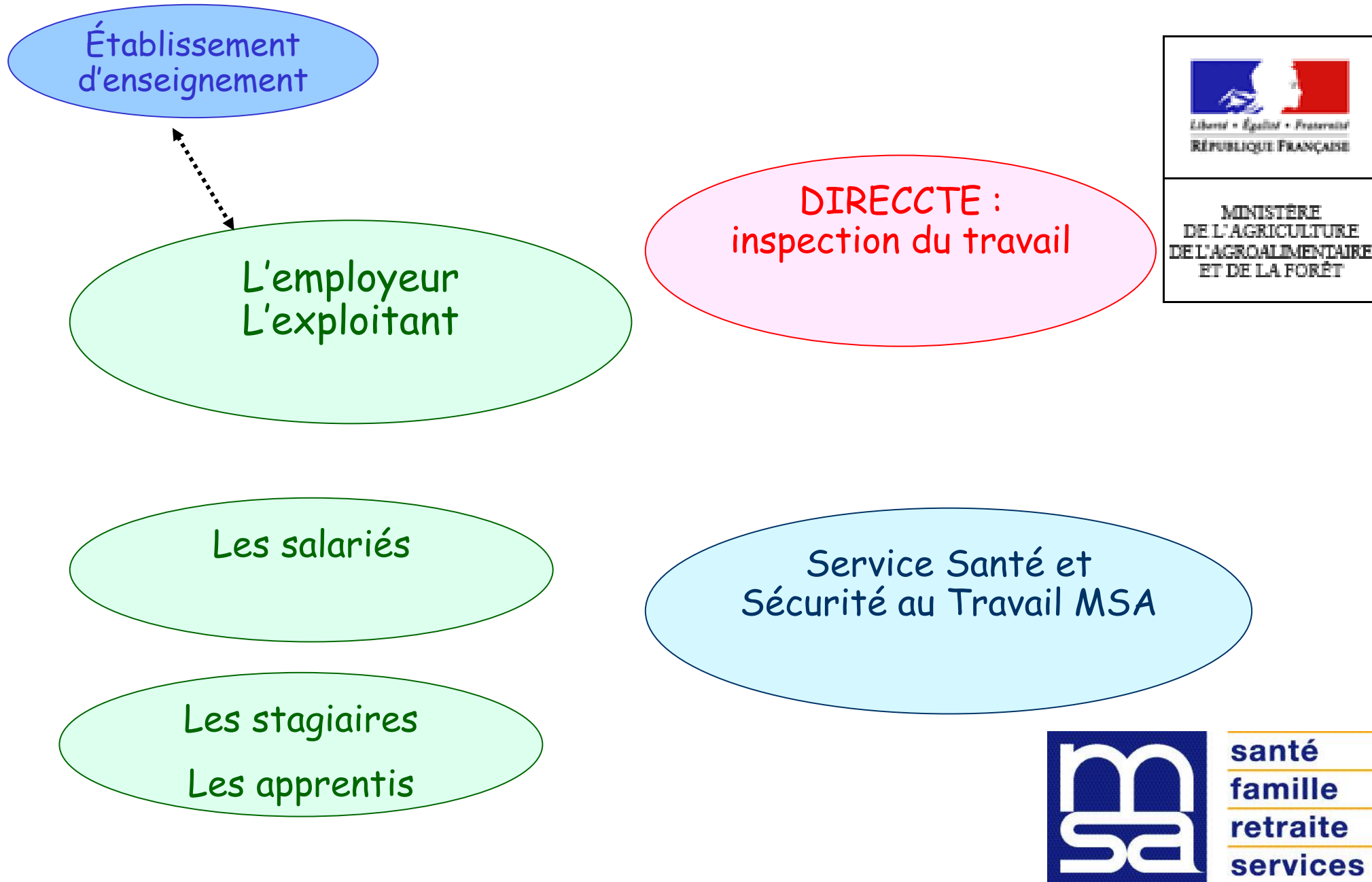
...lié au Matériel :
avec quoi ?

...lié à la Méthode :
comment ?

EXERCICE : UNE SITUATION DE TRAVAIL

Analyser la situation de travail selon la méthode des 5 M et voir les endroits, éléments qui peuvent être mis en œuvre pour se protéger

Quels sont les acteurs de la santé et sécurité au travail ?



LE STATUT DU STAGIAIRE

- Sera soumis au régime de la MSA
- Il reste un élève
 - ⇒ ne sera pas considéré comme un salarié,
 - ⇒ mais le **code du travail s'applique** de la même façon
- Pas de contrat de travail :
 - ⇒ mais une **CONVENTION DE STAGE**
 - ⇒ des dérogations pour des travaux dangereux
 - certains travaux autorisés
 - certains travaux interdits



Le statut du stagiaire/apprenti

OBLIGATIONS DU MAITRE DE STAGE:

- ⇒ **assurer la sécurité** des stagiaires/des apprentis
- ⇒ **respecter** la réglementation en vigueur
- ⇒ **encadrer** le jeune pendant les travaux
- ⇒ assurer la **formation élémentaire** aux règles d'hygiène et sécurité (stipulé dans la convention de stage/contrat d'apprentissage)

OBLIGATIONS DU STAGIAIRE / APPRENTI:

- ⇒ **respecter les consignes**
- ⇒ peut utiliser le **droit de retrait** (en cas de situation trop dangereuse)

↳ **ANALYSE DE LA SITUATION DE TRAVAIL**

Ce qu'on doit me dire quand j'arrive en stage

L'ENTREPRISE ou L'EXPLOITATION et ses RISQUES :

- L'organisation de l'entreprise
- Les différentes activités
- Les différents bâtiments
- Le fonctionnement de l'entreprise et les règles de vie commune
- L'accès au téléphone et les numéros utiles (numéros d'urgence, voisins, vétérinaires...)
- Le document unique d'évaluation des risques professionnels
- Les risques généraux (circulation des engins et des personnes, incendie, électricité...)
- Les accidents du travail, les maladies professionnelles que je pouvais risquer

Ce qui est FAIT POUR ME PROTEGER dans mon travail :

- Les tâches que je dois faire et ne pas faire
- Comment je dois les faire pour travailler en sécurité
- Le bon fonctionnement des sécurités et l'obligation de les respecter (protections collectives, intégrés...)
- Les équipements de protection individuelle que je dois utiliser et les consignes d'entretien (avec la notice d'instruction en français)
- L'obligation de les porter

Les CONDUCTES A TENIR :

- En cas d'accident ou d'intoxication (affichage des n° d'urgence)
- En cas d'incendie ou d'alerte
- La localisation des moyens de secours (trousse de secours, extincteur...)
- Les instructions en cas de sinistre

TRAVAUX INTERDITS



Installations électriques, amiante, radio-activité



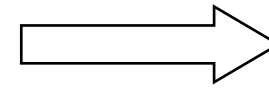
Travaux dans les arbres, sauf cueillette



Travaux en hauteur sans protection collective



Travaux de tranchées, de démolition



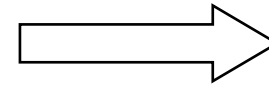
Quad



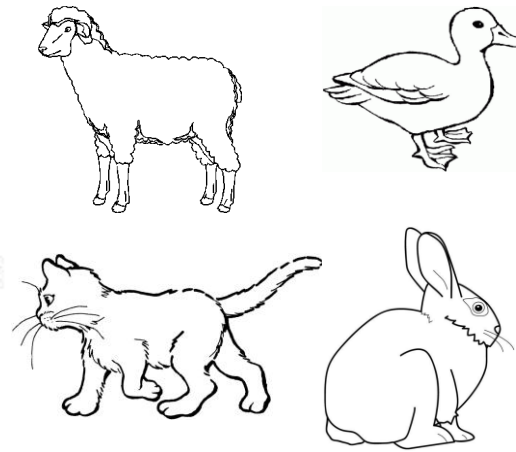
Tracteur dispositif contre le renversement ni ceinture de sécurité



Outils ou engins qui vibrent à tel point que c'est désagréable



TRAVAUX INTERDITS



Travaux d'abattage,
d'équarrissage, d'euthanasie

Travaux en contact avec
animaux féroces

Transmission de maladies animales à l'homme



températures extrêmes



Situations malveillantes ou
violentes



Protection des jeunes en formation : droit de retrait

En cas de DANGER GRAVE ET IMMINENT pour ma vie et ma santé :

- le responsable doit **prendre les mesures** et donner les instructions nécessaires pour me permettre d'arrêter mon activité et de **me mettre en sécurité** en quittant immédiatement le lieu de travail
- j'ai le **droit d'arrêter mon travail** pour me mettre en sécurité.

Plus qu'un droit, **c'est une obligation** : je reste en partie sous la responsabilité de mon établissement d'enseignement même pendant les stages en entreprise. Et mon établissement d'enseignement m'ordonne de me retirer de toute situation de danger grave et imminent.

Dans ce cas :

- Je fais attention à *ne pas créer de nouveaux risques* pour d'autres personnes en me retirant ;
- *J'informe immédiatement* le responsable de l'entreprise si cela se produit en stage, et dans tous les cas j'informe aussi la direction de mon établissement d'enseignement.

CONCLUSION

Premières mesures de prévention :



- ↪ explications et formations
- ↪ s'assurer d'avoir bien compris
- ↪ ne pas hésiter à répéter et faire répéter

MAIS...

- ↪ pas d'entreprise parfaite ⇒ points forts et points faibles
- ↪ même les tâches autorisées « non dangereuses » peuvent amener à un accident
- ↪ ne pas oublier que vous êtes un « apprenant »
- ↪ vous avez un rôle à jouer dans la prévention



